



Depuis 1996 et dans le cadre de sa compétence en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département de l'Aveyron mène une forte politique de préservation et de valorisation de son patrimoine naturel emblématique. Il joue un rôle important dans la protection et la mise en valeur des milieux remarquables.

En hébergeant plus de 60 % de la biodiversité aveyronnaise, les ENS contribuent à la conservation du patrimoine faunistique et floristique exceptionnel de notre département.

Le Département souhaite reconduire le programme d'animations autour des ENS en mettant un accent particulier sur la fréquentation, l'interactivité et l'acquisition de compétences.

I. ENJEUX DE LA DEMARCHE

Sensibiliser le grand public à la richesse de notre biodiversité, sur sa fragilité et sur le rôle que nous pouvons jouer sur sa préservation.

Mieux faire connaître les Espaces Naturels Sensibles aveyronnais.

II. DATE PREVISIONNELLE DE LANCEMENT DES ANIMATIONS

10 Juin 2025

III. OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

> Développer un programme de visites et d'animations sur les sites ENS ayant bénéficié d'aides du Département.

> Faire découvrir par le biais de nos prestataires (associations, collectivités ou groupements, établissements publics de l'Etat) les richesses de notre territoire.

> Diffuser de façon dématérialisée le programme des « sorties nature » proposées.

Au regard des objectifs de la démarche et des caractéristiques des ENS, les activités et les animations réalisées devront être en adéquation avec la promotion et la préservation de ces espaces.

IV. CARACTERISTIQUES DES ACTIVITES

> Thèmes larges liés à l'environnement (faune, flore, paysage..), à l'histoire, au patrimoine bâti, au patrimoine culturel....

> Favoriser autant que possible l'originalité, tant dans le thème que dans la façon de construire l'animation.

> Possibilité de mise en situation des participants sur des ateliers thématiques.

> Possibilité de proposer des sorties permettant une acquisition de compétences que les participants pourraient mettre à profit chez eux, exemple :

- atelier de construction d'ouvrages en pierre sèche
- atelier de greffage de fruitiers
- plantation d'arbres
- journée de ramassage de fruits
- atelier culinaire
- construction de nichoirs
- vannerie sauvage

V. CADRE DES ANIMATIONS

> Sortie tout public encadrée par un professionnel ou un bénévole compétent avec l'assurance et la garantie apportées par la structure concernant l'encadrement de groupes.

> Nombre maximum de participants : 30.

> Durée de sortie comprise entre deux et quatre heures.

> Activité diurne ou nocturne.

> Lieu adapté à la sortie (éviter autant que possible le passage sur des propriétés privées) et favoriser les activités sur les ENS aveyronnais et notamment les ENS labélisés. Les ENS ouverts au public mais non labélisés pourront toutefois être utilisés comme support (cf carte en annexe).

> Proposer en priorité des sorties sur les week-ends et les vacances scolaires.

> Période : du mois de juin au mois d'octobre 2025.

> Proposer jusqu'à 4 animations maximum par candidat.

VI. RECAPITULATIF DE L'APPEL A PROJETS

TERRITOIRE	PUBLIC CIBLE	THEMES
Les ENS du département	Grand public avec proposition d'animations adaptées plus spécifiquement aux personnes âgées ou personnes handicapées ou encore à des enfants (hors cadre scolaire)	Environnement (faune, flore, paysage...) Histoire Patrimoine bâti Patrimoine culturel (...)

VII. PORTEURS DE PROJETS ELIGIBLES

> Associations d'éducation à l'environnement ou naturalistes.

> Collectivités territoriales ou établissements publics locaux.

> Etablissements publics de l'Etat (Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage...)

VIII. LES CRITERES DEPARTEMENTAUX DE SELECTION DES PROJETS

- > Thème du projet
- > Originalité de l'animation, notamment de sa thématique et des modalités d'implication des participants
- > Le projet doit être centré sur la découverte de la nature ou de l'une de ses composantes.
- > Utilisation d'un ENS comme support de visite et d'animation.
- > Valorisation de l'action du Département sur le site et de son financement.
- > L'accessibilité au site.
- > La durée de la sortie.
- > Le public visé (grand public, personnes âgées, personnes atteintes d'handicap, enfants, adolescents...).
- > La qualité pédagogique.
- > L'intégration dans la dynamique locale.
- > Le coût de l'animation.

IX. EXAMEN DES CRITERES

Les critères susvisés tels qu'énoncés, ne feront pas l'objet de pondération ou de hiérarchisation et seront librement appréciés dans leur globalité par le Département pour la sélection des projets.

X. DIALOGUE

Le Département se réserve le droit d'engager une phase de dialogue avec les candidats sur les modalités des animations retenues (date, intitulé, prix...).

XI. FRAIS

Les frais engagés par les candidats pour présenter leur proposition demeureront à leur charge, quelle que soit la suite qui sera donnée à leur candidature.

XII. MODALITES DE FINANCEMENT

Les sorties et animations proposées seront financées dans le cadre d'une enveloppe financière dont le montant est en cours de finalisation au regard des contraintes budgétaires.

Le financement par le Département demeurera ponctuel, non pérenne et non reconductible.

XIII. MODALITES D'ANNULATION

En fonction d'événements imprévisibles, le Département se réserve de droit de ne pas donner suite à cet appel à projets s'il juge que les conditions nécessaires à sa bonne mise en œuvre ne sont pas satisfaites.

XIV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier de candidature dédié à l'appel à projets est téléchargeable sur le site « aveyron.fr ».

Il devra être adressé **au plus tard le 22 avril 2025** à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président du Département
Pôle Aménagement des Territoires
Direction de l'Eau et du Développement Durable
Impasse des vieux chênes
12000 – RODEZ**

XV. RENSEIGNEMENTS

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- Hélène RAPIN, au 05.65.75.82.73 ou par mail helene.rapin@aveyron.fr
- Cécile MERLET, au 05.65.55.09.62 ou par mail cecile.merlet@aveyron.fr

XVI. PIECES JOINTES

- Cartes des sites ENS proposés pour les animations nature 2025.
- Dossier de candidature Appel à Projets.